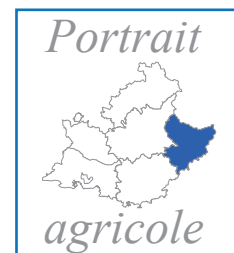


Étude n° 100 - Novembre 2018

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES ALPES-MARITIMES



CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département génère 1 600 emplois et 84 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

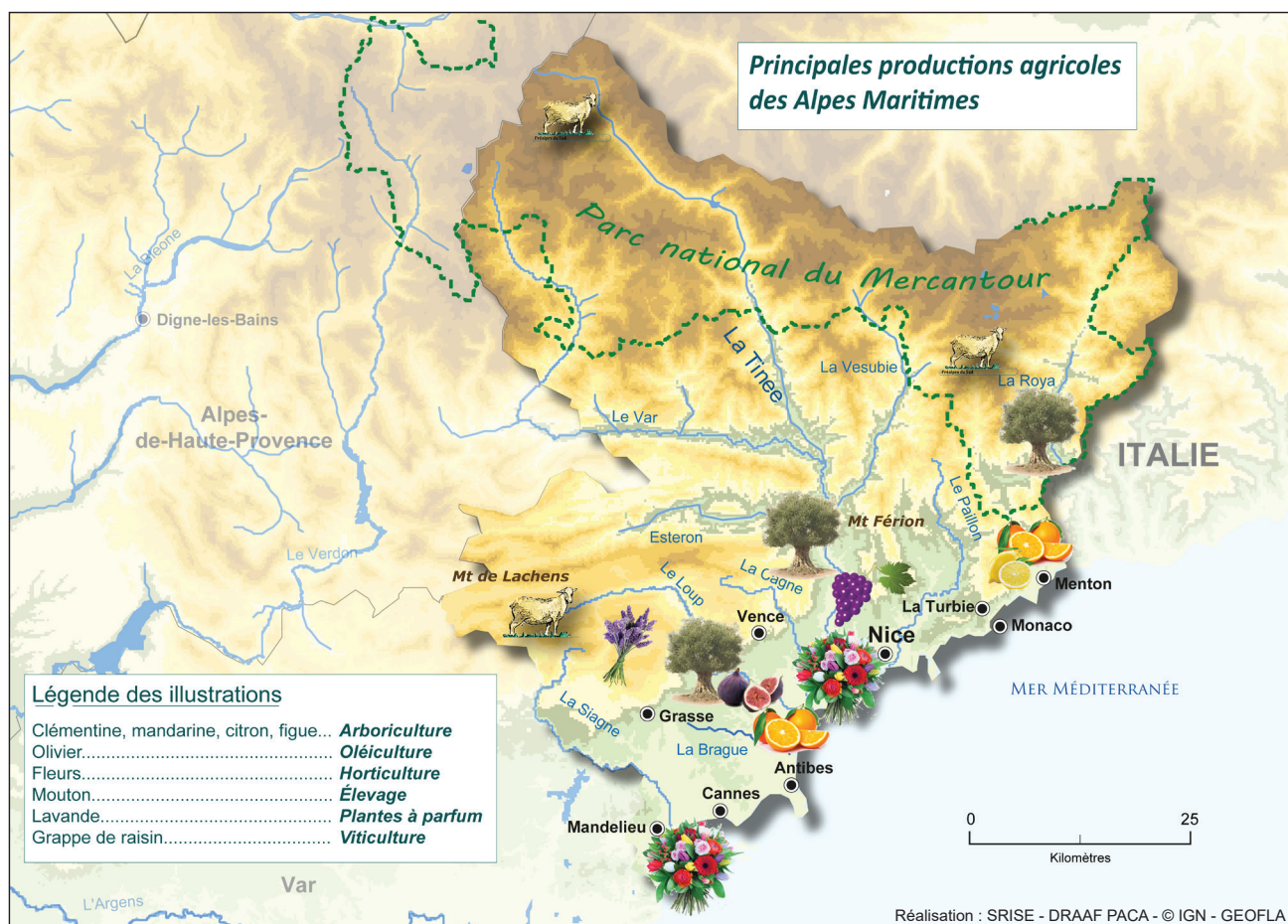
Les surfaces agricoles y sont parmi les plus rares de la région (13 % du territoire). Elles sont particulièrement orientées vers la production de fleurs, 1^{re} source de richesse du département.

L'arboriculture est la 2^e orientation du département des Alpes-Maritimes. En 2017, la production d'olives est estimée à 470 tonnes, soit 4 % de la production régionale.

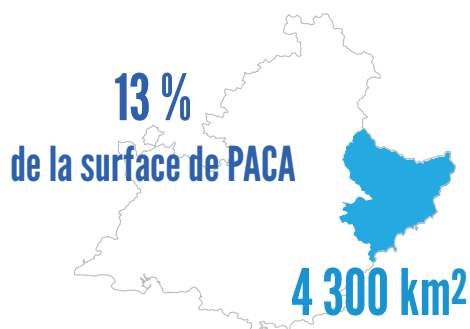
L'agriculture biologique occupe 12 % des surfaces agricoles, soit 4 000 ha.

La forêt a un poids prépondérant sur le territoire. Avec un taux de boisement de 60 %, le département arrive à la 2^e place régionale et au 4^e rang métropolitain.

Le département des Alpes-Maritimes est le 2^e département le plus densément peuplé de la région (252 habitants au km² contre 157 au niveau régional).



TERRITOIRE : 252 habitants par km²



Le département des Alpes-Maritimes s'étend sur **4 300 km²**, soit **13 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

1 082 440 habitants



22 % de la région

Avec **1 082** habitants, le département représente **22 %** de la population régionale, soit **252 habitants par km²** (157 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population 2015

LES SURFACES AGRICOLES : 56 600 ha

13 %
du département

55 600 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **55 600 ha**, soit **13 %** du département et **2 %** de la région.

9 %
du département

38 500 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent **9 %** du département (10 % en moyenne pour la région).

11 %
de la SAU productive

1 200 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **1 200 ha** de SAU sont irrigables, soit **11 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



19 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **19 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est nettement inférieure à la moyenne régionale (31 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

Le maraîchage, l'horticulture et l'arboriculture dégagent en effet des produits à l'hectare supérieurs aux autres spécialisations et nécessitent de moindres surfaces à chiffre d'affaires équivalent.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Ovins et caprins	135 ha
Bovins et autres animaux	60 ha
Viticulture	7 ha
Polyculture-polyélevage	2 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	2 ha
Maraîchage-horticulture	2 ha
Arboriculture	1 ha

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

EXPLOITATIONS AGRICOLES : plus de 60 % en maraîchage-horticulture et arboriculture

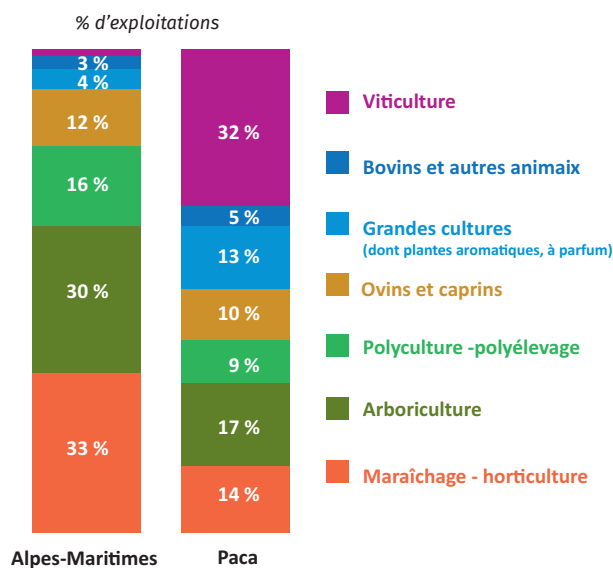
10 %
des exploitations de la région



Avec **1 820** exploitations agricoles, le département rassemble **10 %** des exploitations de la région.

Un tiers des exploitations sont spécialisées en maraîchage-horticulture et un tiers en arboriculture.

Spécialisation des exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 1 600 emplois

En 2016, le département compte **1 600 emplois agricoles*** à temps plein, dont **1 000 emplois** de dirigeants, **500 emplois** de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et **100 emplois** de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).

dirigeants

salariés permanents

salariés non permanents

1 600
Emplois agricoles*



1 000 emplois



500 emplois ETP



100 emplois ETP

* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source : MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

AGRICULTURE BIO : 4 000 ha engagés



La SAU certifiée « agriculture bio » ou en conversion du département s'étend sur **4 000 ha**, soit **12 %** des surfaces agricoles des exploitations du département.

Ce sont **234 exploitations** qui sont engagées dans la production biologique en 2017.

12%
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



234
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2017

PRODUCTIONS AGRICOLES : horticulture et olives

Avec **210 ha** de fleurs et feuillages coupés, l'horticulture est un secteur phare du département.
Par ailleurs, en 2017, le département produit **470 tonnes** d'olives, soit 4 % de la production régionale.

210 ha



Fleurs et feuillages coupés

470 tonnes



Olives

Le cheptel du département est réduit avec quelque **49 300 ovins**, principalement pour la production de viande, et **2 050 bovins**.

Cheptel



49 300
ovins



2 050
bovins

La production de lait est estimée à **10 500 hl** de lait de chèvre, **7 200 hl** de lait de vache et **1 850 hl** de lait de brebis.



Lait



10 500
hl



7 200
hl



1 850
hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

AIDES PERÇUES : 11 millions d'euros au titre de la PAC

En 2017, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **11 millions d'euros**.

Parmi ces aides, 6 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et 5 millions d'euros au titre du 2^e pilier.

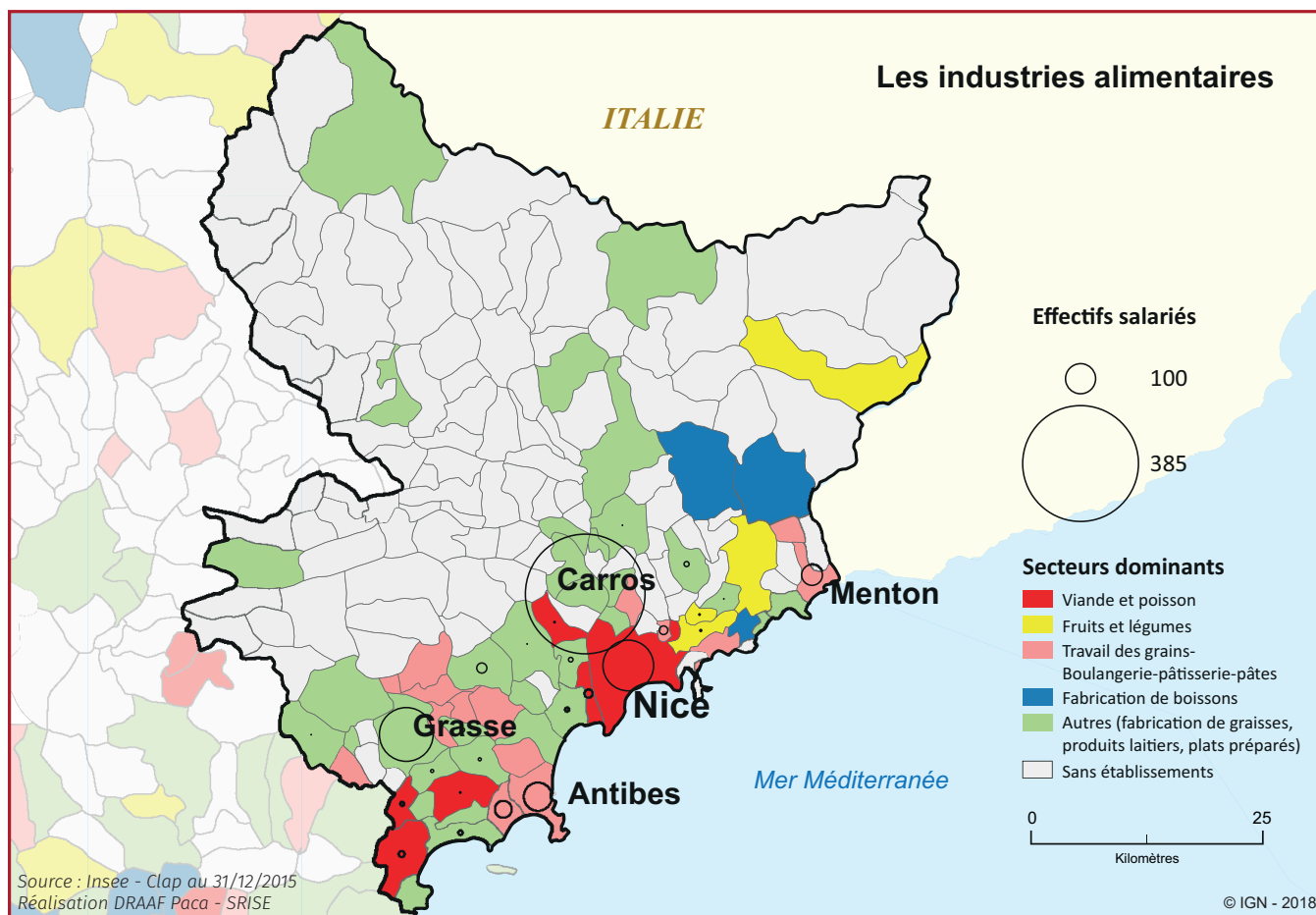
Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à **11 millions d'euros**.

11 M €
Aides PAC
aux exploitations
du département



Source : Agreste, Agence de services et de paiement, CCMSA - fichiers des cotisants 2016

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION



Les industries agroalimentaires des Alpes-Maritimes emploient **1 260 salariés** au 31/12/2015, majoritairement en production alimentaire (1 170 salariés).

Avec 130 établissements et 620 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie - pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur avec 340 salariés.

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 540 établissements et emploie **2 800 salariés**.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie **2 300 salariés** répartis dans 60 établissements, pour une valeur exportée vers l'étranger de un milliards d'euros.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015 - Douanes

VALEUR DE LA PRODUCTION : 84 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de production et des services agricoles du département est estimé à **84 millions d'euros** en 2017 (3 % de la valeur régionale).

L'horticulture constitue la 1^{re} source de richesse avec plus de 45 % de la valeur agricole départementale. Les animaux et fruits (notamment olives) constituent les 2^e et 3^e productions.

Répartition des productions du département en valeur

Horticulture, pépinières	38 millions €
Animaux et productions animales	16 millions €
Fruits (dont olives)	12 millions €
Légumes frais	8 millions €
Fourrages et plantes fourragères	6 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2017 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 4^e taux de boisement de France

46 230 m³
de bois ronds



La production forestière dans le département est estimée **46 230 m³** de bois ronds, dont 46 % est destinée à l'énergie.

Source : Agreste -

Enquête exploitations forestières et scieries 2017

60 %
taux de boisement



Avec un taux de boisement de **60 %**, le département arrive à la 4^e place métropolitaine (31 %).

Source : IGN - Inventaire forestier 2009 à 2013

199
emplois salariés



L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **199 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 1 242 élèves

1 242
élèves



780
apprentis



1
établissement



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans le département, **un établissement public** dispense un enseignement agricole auprès de **1 242 élèves** dont **780 apprentis**.

L'établissement d'Antibes est notamment impliqué dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides et l'agriculture biologique.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole : cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.

Alpes-Maritimes - Version du 5 mars 2019



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)
132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Patrice de LAURENS
Directrice de la publication : Nadine JOURDAN
Rédacteur en chef : Joachim TIMOTEO
Rédactrice : Barbara MICHELET
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561